

Bilan secteur Tourisme Équestre 2010-2011-2012 en Champagne Ardenne

Dans le contrat de filière 2009-2013, le Conseil des chevaux de Champagne Ardenne avait fait apparaître, suite à un diagnostic en 2006, une mise en évidence de la potentialité de ce secteur, tout en constatant le manque de coordination et la presque inexistence de produits touristiques.

En 2010, le Président Michel AUBERTIN s'est rapproché du CRTE pour lui demander de créer des structures indépendantes, par département, pour s'organiser et répondre à ces demandes.

Sont nés Équitourisme 51 et 52. Malheureusement ces structures n'ont pas encore répondu à notre attente.

Lors de notre A.G 2010 où nous avons invité les institutionnels, le CRT nous a fait l'honneur d'être présent. Le rapport moral de cette A.G faisant apparaître les difficultés, nous a permis de rencontrer et travailler avec Pierre Labadie du CRT, qui nous a rapprochés du service Tourisme du Conseil Général.

C'est ainsi, à la suite de plusieurs réunions de travail, que notre Région et le Conseil des Chevaux nous ont épaulé pour lancer une étude sur la « Stratégie de développement du Tourisme Équestre en Champagne-Ardenne » Nous citons bien volontiers le CCCA, qui a su mettre en place les 20% de financement de base, le CRTE n'ayant pas les moyens financiers nécessaires.

Avec l'aide très appréciée du service Tourisme de la Région et du Comité de Pilotage créé à cet effet, le CRTE a lancé un appel d'offre, dont le résultat nous a amenés à confier cette étude à Parcours Conseil.

La première phase a été menée au cours du 1^{er} semestre de l'année 2012, travail qui a fait l'objet d'un rapport que l'on peut consulter sur le site du CRTE : www.crtechampardenne.canalblog.com

En conclusion de cette étude, 7 spots pratiques ont été retenus. Après examen des différents sites, en liaison avec le contrat de Parcours Conseil 2^{ème} phase, qui nous assiste en totalité sur un spot et nous assure un appui logistique sur le second, le Comité de Pilotage a décidé de retenir le spot du Pays de Langres avec son nouveau Parc National Champagne-Bourgogne en création.

Là encore vous trouverez les comptes rendus et les dossiers de travail de Parcours Conseil sur notre site.

Le 5 février prochain, une première journée de formation est organisée pour réunir tous les acteurs du Tourisme Équestre, les gîtes et toutes structures intéressées par le tourisme de la région de Langres, pour une large information

En conclusion, l'équipe du CRTE qui termine son mandat peut être fière du nouvel élan donné au Tourisme Équestre en Champagne Ardenne, grâce aux efforts de tous, et en particulier à notre Région qui a financé ce grand projet et au Comité Régional de Tourisme qui impulse cette étude et sa mise en oeuvre.

Si les financements sont au rendez-vous et que le suivi des axes stratégiques définis pour la Région Champagne Ardenne est appliqué, le Tourisme Équestre avec ses circuits et les différents acteurs qui sont sur leurs parcours, sera réalité en 2016.



Guy Pierre Daunay
Président